

eBadges -

Informations aux communes

Tous en règle: tous gagnants

Ouvrons la voie.

Octobre – novembre 2024



Ordre du jour

1. Constats et enjeux
2. Volonté convergente des partenaires
3. Éléments clés du projet
4. Position du Conseil d'Etat
5. Plus-value pour les communes





1 Constats et enjeux



Les attentes en matière de lutte contre le travail illégal et contre la concurrence déloyale sont partiellement remplies

- 1,2 Mrd de travail au noir en Valais par année
- Contrôles effectués par différents acteurs:
 - *adjudicateurs*
 - *inspecteurs du SPT*
 - *contrôleurs ARCC (CPP)*
 - *inspecteurs SUVA*
- Différents moyens de contrôle
- Partage d'information à améliorer



Nécessité de collaborer plus étroitement pour atteindre l'exemplarité



2

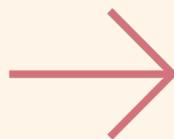
Volonté convergente des partenaires



Tous les partenaires sont engagés pour la réussite du projet

Les associations professionnelles et les commissions paritaires de la construction vont soutenir la diffusion de l'eBadges auprès de leurs membres.

Les syndicats s'appuient sur eBadges pour démontrer l'exemplarité des employeurs.



**Tous les partenaires assurent
la charge opérationnelle permettant
d'améliorer la transparence.**



Volonté convergente de l'Etat du Valais, des syndicats et du patronat

- Intensifier la lutte contre la concurrence déloyale
- Renforcer la protection des travailleurs
- Améliorer le partage de l'information et la transparence pour
 - *les entreprises (sous-traitantes)*
 - *les adjudicateurs et maîtres d'œuvres*
 - *les travailleurs*
- Faciliter les contrôles exigés par la loi
- Piloter ensemble à travers l'Association eBadges

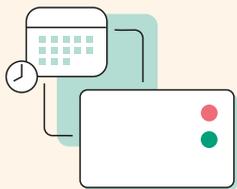


3

Eléments clés du projet



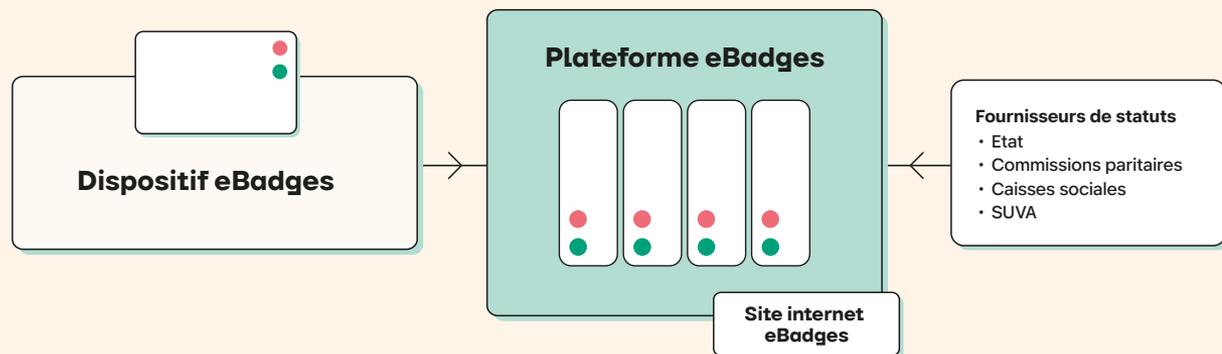
Echéancier



- **Décembre 2021** Lancement du projet
- **Décembre 2022** Modification de la base légale
- **Mai 2024** Rencontre du comité de la Fédération des Communes Valaisannes
- **Trimestre 4 2024** Adoption de l'ordonnance eBadges
- **Trimestre 1 2025** Mise en production d'eBadges
- **Semestre 1 2025** Automatisation de la récolte des données
Inscription des entreprises et des adjudicateurs
- **Semestre 2 2025** Début de contrôles sur le terrain
Accès des adjudicateurs à la plateforme
- **2026** Elargissement au périmètre 2
(autres branches ou marchés)

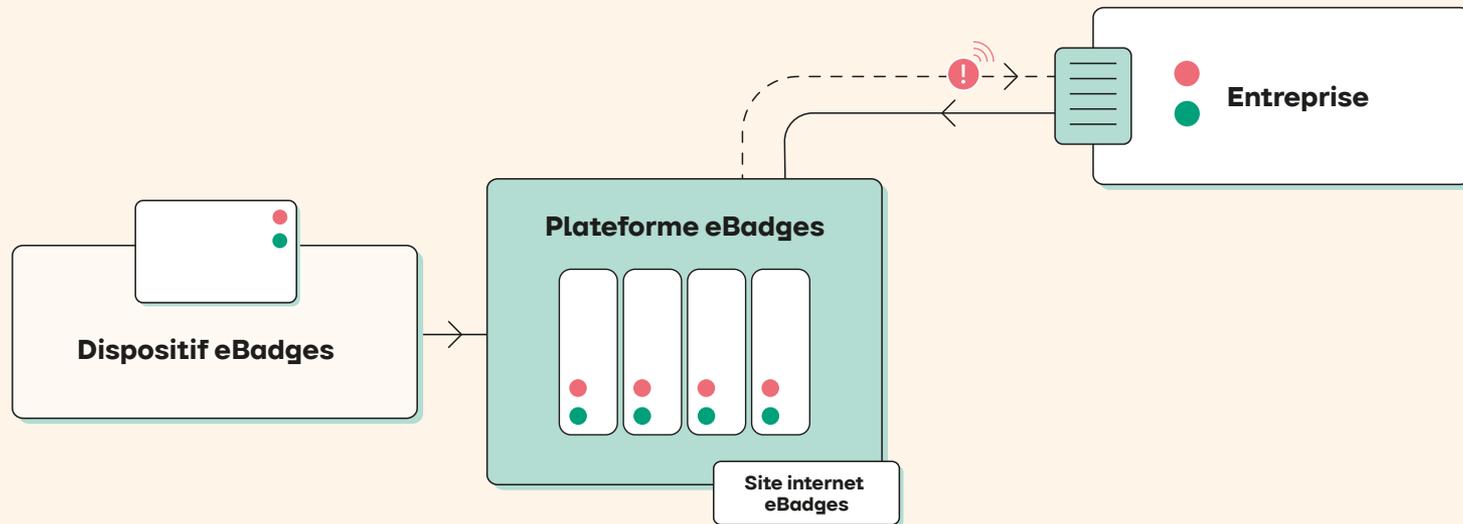


eBadges comment ça marche?



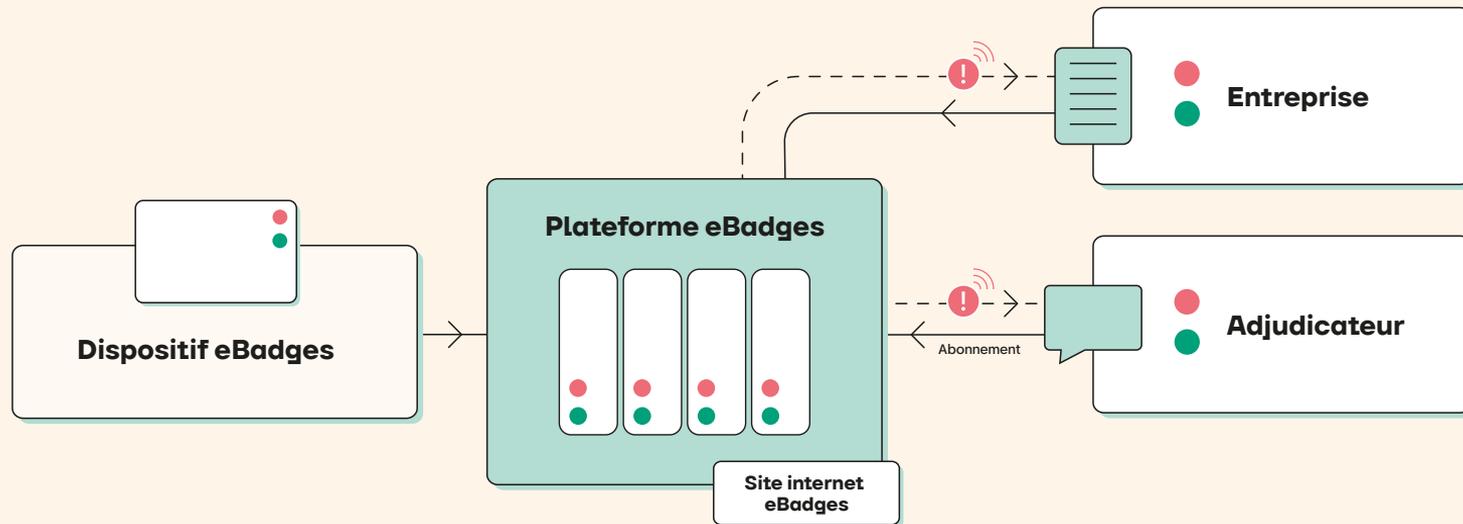


eBadges comment ça marche?



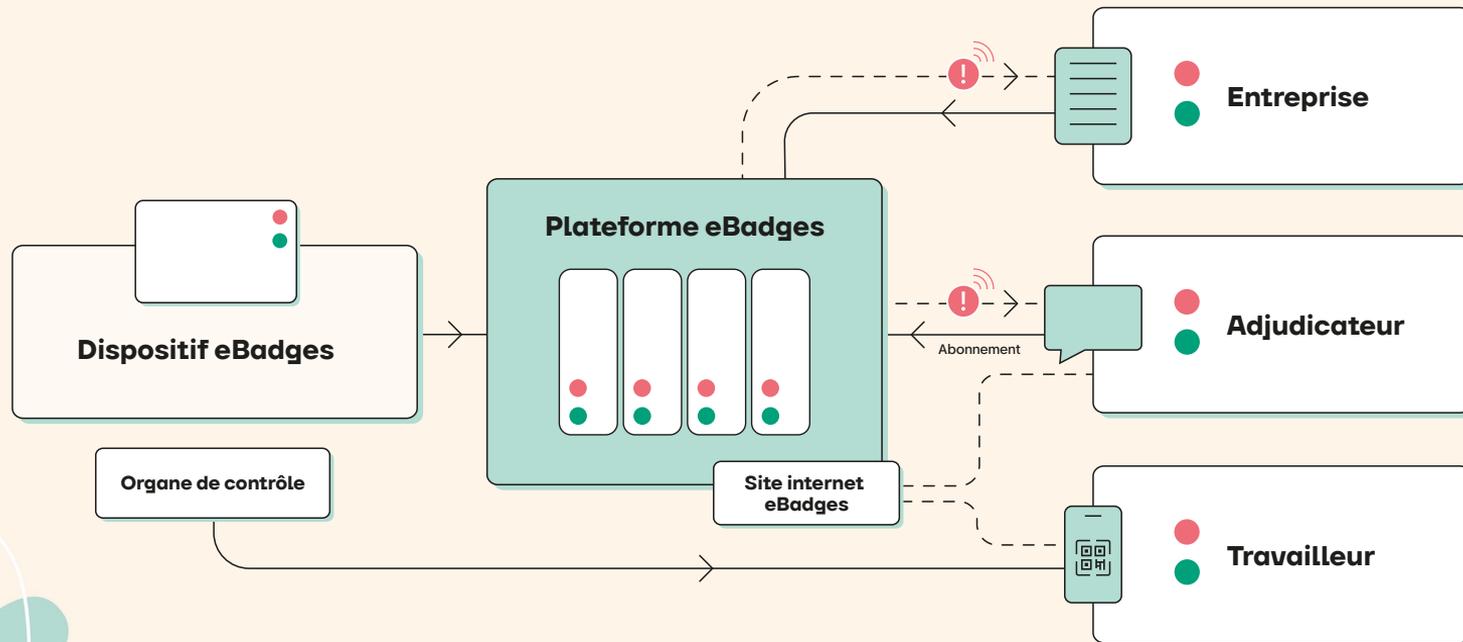


eBadges comment ça marche?





eBadges comment ça marche?





1. Avantages pour l'entreprise



- Respecte les conditions définies par la convention collective de travail (CCT) applicable
- S'acquitte des cotisations sociales (AVS, LPP, etc.)
- Respecte les normes de sécurité sur les chantiers
- N'a pas été condamnée pour du travail au noir
- Emploi du personnel disposant de permis de travail à jour
- N'est pas poursuivie pour des salaires, cotisations ou des impôts à la source impayés



1. Avantages pour l'entreprise



- Diminue sa charge administrative lors de soumissions à des marchés publics
- Est libérée de certaines démarches fastidieuses, en donnant une procuration à eBadges
- Est assurée d'une égalité de traitement dans l'attribution des marchés publics (concurrence saine)
- Sera éligible à l'obtention de marchés de gré à gré ou sur invitation de l'Etat du Valais
- Equivaut à un label certifiant que l'entreprise respecte les conditions sociales et de salaire et la sécurité au travail



2. Avantages pour le travailleur

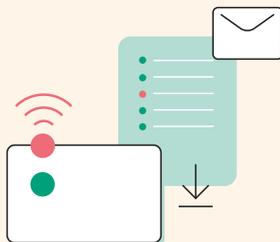


Le travailleur est assuré:

- que son employeur respecte la convention collective de travail (CCT) de sa branche
- d'être à l'abri du dumping salarial
- d'être affilié aux caisses sociales et que ses cotisations sont payées
- que son entreprise respecte les règles de sécurité en vigueur
- que sa carte va lui servir de moyen d'identification et de contrôle individuel simplifié
- que ses données personnelles sont protégées



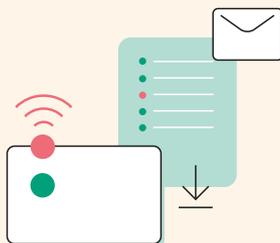
3. Avantages pour l'adjudicateur



- peut vérifier en temps réel et en ligne:
 - si les soumissionnaires pressentis et les sous-traitants annoncés sont affilié à eBadges et remplissent toutes les conditions de participation
 - le statut des adjudicataires et de leurs sous-traitants
- est informé immédiatement par le système en cas de statut rouge (service d'abonnement)
- favorise les entreprises respectueuses des conditions de travail et de salaires



3. Avantages pour l'adjudicateur



Le système eBadges:

- limite les risques de travail illégal, d'accidents, etc.
- améliore l'image des communes et du Canton par leur exemplarité et leur engagement
- assure une saine concurrence entre les soumissionnaires

4

Position du Conseil d'Etat





Position du Conseil d'Etat

Engagement pour des marchés exemplaires:

- l'inscription préalable à eBadges pour pouvoir prétendre à l'obtention de marchés d'Etat de gré à gré ou sur invitation est envisagée
- encouragement adressé à tous les adjudicateurs de s'engager dans la même direction



5

**Plus-value pour
Les communes**



eBadges simplifie le contrôle du respect des conditions de participation

Phases

Obligations des communes

Appel d'offres

La commune demande le formulaire officiel
(auto-déclaration)

Ouverture des offres

La commune vérifie que le formulaire officiel
a bien été annexé aux offres

Adjudication

Contrôle du soumissionnaire pressenti et
ses sous-traitants annoncés (respect des
conditions de participation)

Exécution du marché

Contrôle du respect des conditions
de participation



eBadges aide les communes à respecter leurs obligations

- Les listes des entreprises bénéficiaires d'eBadges sont mises à jour en permanence, en collaboration avec tous les partenaires.
- L'eBadges facilite grandement le travail de contrôle que la loi impose aux communes.
- L'eBadges vert facilite le contrôle de l'exécution du marché par des entreprises et leurs sous-traitants respectant les conditions de participation.





eBadges aide les communes à respecter leurs obligations

**Le comité de la Fédération
des communes valaisannes:**



est favorable à eBadges



soutient sans réserve le projet



Vers une utilisation étendue dans les communes valaisannes?

- Plus la solution sera utilisée / exigée par les divers acteurs des marchés publics, plus **elle s'imposera de manière évidente.**
 - Etat du Valais
 - Communes valaisannes
 - Entités parapubliques



Vers une utilisation étendue dans les communes valaisannes?

- Importance de l'exemplarité pour les autorités publiques et les entreprises
- Nécessité d'une stratégie des communes la plus homogène possible, afin d'éviter les comparaisons entre adjudicateurs





Le Conseil d'Etat invite les communes valaisannes à utiliser la solution eBadges pour les marchés publics de gré à gré et sur invitation.





Merci pour votre attention

Vos questions sont les bienvenues



Dispositif mis en place par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) en collaboration avec les partenaires sociaux du secteur de la construction.

